

CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPRDFP) POITOU-CHARENTES

ACTUALISATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES
PAR GROUPE FORMATION EMPLOI



GFE 7 : ELECTRICITE
ELECTROTECHNIQUE
ELECTRONIQUE

Source : Région Poitou-Charentes, septembre 2015

ELECTRICITE AUTOMOBILE : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Aujourd'hui les technologies (mécanique et électricité) se mélangent, notamment dans les véhicules haut de gamme.
- Même si le taux de renouvellement parc automobile est relativement lent (une dizaine d'années) il est un enjeu pour l'OPCA d'accompagner les salariés dans cette mutation. L'arrivée de la norme Euro6 en 2014 pour les camions et en 2015 pour les voitures est la prochaine révolution.
- La place de l'automobile dans la société évolue. Les attentes des citoyens changent et les entreprises doivent intégrer ces évolutions dans leur fonctionnement (davantage de place à l'électro-mobilité donc aux réseaux électriques intégrés et batteries...)
- Le seuil d'accès à l'emploi évolue vers le niveau IV voire le niveau IV+¹. En effet, si les techniques de base restent du niveau V, il faut aujourd'hui dans un garage, dans une concession, des compétences en diagnostic. Les réparations/entretiens reposent parfois sur l'intervention de spécialistes.
- Les jeunes viennent se former à la mécanique pour entrer dans le secteur de l'automobile. Ce n'est que dans un second temps qu'ils viennent aux professions de l'électricité. Dans ce processus, l'électricité vient comme une spécialisation et pas comme un cursus initial.

ELECTRICITE DU BATIMENT : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Les entreprises artisanales ont des besoins en compétences de niveau V ou IV. Aujourd'hui le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques est un diplôme à part et le restera. Il n'est pas prévu qu'il devienne le diplôme de niveau intermédiaire d'un Bac pro.
- Concernant l'alternance, il est noté que les entreprises du BTP n'offrent pas toute la diversité de situations professionnelles nécessaires. Il est donc difficile de développer l'apprentissage pour le bac pro ELEEC dans les entreprises du BTP. Si les centres de formation traditionnellement du BTP ont ouverts des sections c'est pour valoriser leurs savoirs faire et leurs plateaux techniques, et pour capter une part de marché qui s'ouvrirait avec les Bac pro 3 ans. Le BP Installation et équipement électrique semble convenir aux entreprises du BTP.
- Concernant les besoins en qualification à moyen terme, les entreprises du BTP sont dans une logique de suivi de l'évolution des marchés et des produits. Hier c'était l'installation de panneaux photovoltaïques, aujourd'hui c'est la RGE et

¹ Spécialiste ou niveau IV+ : professionnel disposant d'une formation de niveau IV et ayant obtenu une habilitation particulière (climatisation, moteur hybride par exemple).

l'adaptation de l'habitat à la mobilité réduite. C'est pour cela que le secteur privilégie l'appareil de formation continue

FIBRE OPTIQUE : ELEMENTS DE CONTEXTE

- De nombreux projets (plan fibre, nouvelle France industrielle...) et le développement exponentiel de flux d'informations sont des indicateurs pouvant conduire à des besoins importants en emploi.
- Les qualifications nécessaires ne sont pas très éloignées de celles enseignées dans les formations de monteurs réseau. Mais de récentes situations ont montré que la pose de fibre supposait une formation adaptée.
- Les professionnels pensent qu'il appartient aux entreprises des travaux publics de saisir ces nouveaux marchés. Les besoins en formation « fibre » concerneraient donc plutôt les salariés. Un plan national de FPC serait en préparation.

AUTRES SUJETS : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Les parcours de formation vers le niveau III partent du Bac pro pour ensuite se spécialiser en BTS – Domotique, antenniste, fibre... Il est donc attendu que les Bac préparent des généralistes en leur fournissant les savoirs technologiques nécessaires.
- La réforme des Bac pro ELEEC (2 options possibles) – SEN (6 options possibles) est en cours de réflexion. Aucune piste n'est actuellement privilégiée.
- Si le développement de l'apprentissage sur le Bac pro ELEEC pourrait permettre une spécialisation, notamment sectorielle, il pourrait aussi être un frein à la poursuite d'études vers le supérieur.
- Les professionnels interviennent lors de l'installation de matériels/produits doivent acquérir des compétences relationnelles voire commerciales.
- Les procédés industriels s'automatisent (exemple du bobinage). Les mécanismes comprennent maintenant des composantes électroniques. Pour suivre ces évolutions, l'industrie recherche des personnels ayant une première expérience professionnelle qu'ils spécialiseront via les CQPM (Lecture de plan, utilisation d'une machine-outil...)
- Constat : les entreprises recrutent de plus en plus de BTS. Pour les professionnels de la formation, les emplois offerts ne mobilisent pas les compétences acquises à ce niveau de formation et pourraient être occupés par des Bac, mais ils considèrent que les sortants de Bac sont « trop jeunes » (18 ans).

GFE 07 : PISTES DE PROPOSITIONS/ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Pour anticiper les évolutions à court terme du secteur de l'électricité automobile, développer les formations continues permettant aux salariés d'acquérir un premier niveau d'expertise sur l'électronique embarquée, les véhicules hybrides, les habilitations en climatisation... Réfléchir à un calibrage différent de ces spécialisations en formation initiale (mentions complémentaires...)
- En matière d'orientation, il conviendrait de mettre à jour les documents produits à destination des jeunes et des familles, car la compréhension des métiers de l'électricité semble floue et trop diffuse ; améliorer la lisibilité des métiers, des parcours et des formations car le secteur a, entre-temps, évolué.
- Toujours en matière d'orientation l'électricité renvoie, pour les jeunes filles, l'image d'une technologie dangereuse : il convient d'adapter les documents et les techniques d'orientation à leur destination pour communiquer sur la diversité des situations professionnelles et montrer l'intégralité des situations, pas uniquement celles qui renferment quelque danger.
- Etre en veille sur le développement de nouvelles formations par apprentissage, notamment en matière de cohérence de la carte et de possibilité de poursuites d'études dans cette voie.
- Dans les diplômes qui le justifient, intégrer lorsque ce n'est pas déjà fait des modules ou des phases d'apprentissage sur des notions support ou transverses de base (accueil client, commercial, comptabilité, notions juridiques...) – cela concerne particulièrement les jeunes formés qui sont appelés à intervenir en installation ou en maintenance chez des particuliers ou en entreprise.
- Accompagner l'élévation du niveau de qualification à l'entrée en emploi et les exigences des employeurs qui recrutent de plus en plus au niveau IV voire III, en contenant l'offre de niveau V (en apprentissage comme en voie scolaire) sur les diplômes qui fonctionnent le mieux en attractivité comme en insertion/poursuite d'études. Permettre des parcours complets de formation du niveau V au niveau III.
- Si les chantiers liés au déploiement de la fibre optique apportent des perspectives de développement d'activités nouvelles, il convient de ne pas sur-dimensionner une offre éventuelle de formation sur ces spécialités, au vu des coûts importants des plateaux techniques et du faible impact attendu sur la création de nouveaux emplois. Proposer cette éventuelle formation en FPC pour les actifs en emploi et/ou les D.E. opérationnels mais à qui il manquerait cette spécialisation pour retrouver un emploi.
- De façon générale les professionnels jugent que l'offre de formation initiale est satisfaisante en volume – quelques ajustements éventuellement demandés se feraient à volumes constants d'élèves ou apprentis.

GFE 07 : Electricité - Electrotechnique - Electronique

Ouvriers de l'électricité et de l'électronique ; câbleurs ; bobiniers ; électriciens...

Emploi (2011) et évolution (2006-2011)	Contexte	Marché du travail : .offres (2013) et évolution 2010-2013 .DE (03/2014) et évolution 2011-2014	Formation initiale : nombre d'élèves en terminale (2013-2014) insertion et évolution 2010-2014	Formation continue sur financements publics (2013), passages en jury VAE (2013)
<p>20 360 actifs </p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère augmentation des effectifs en emploi (+ 700, soit 3.6 %) - 15 % de femmes - 25 % de 55 ans et plus - 50 % des actifs ont un niveau Bac ou supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Des évolutions réglementaires et technologiques qui renouvellent le secteur et son activité. - L'électromobilité diffuse l'électricité et l'électronique dans les véhicules. - La crise dans le secteur du bâtiment a une incidence sur les professionnels de l'électricité, davantage en installation qu'en maintenance. - Les entreprises artisanales ont des besoins en qualification de niveau V ou IV, les entreprises industrielles IV ou III. 	<p>1 750 offres d'emploi </p> <p>3 295 D.E. </p> <ul style="list-style-type: none"> - 89 % d'hommes parmi les D.E. - 42 % de D.E. longue durée - 36 % d'offres durables - 40 % d'offres temporaires (en baisse par rapport à 2011) 	<p>1 290 élèves et apprentis </p> <ul style="list-style-type: none"> - 30.5 % d'apprentis - 4 % de femmes <p>Insertion professionnelle à 7 mois des apprentis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2014 : 65.5 % - 2010-2014 : 67.8 % <p>Insertion professionnelle à 7 mois des scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2014 : 47.1 % - 2010-2014 : 50.6 % 	<p>325 stagiaires</p> <p>6 passages en jury</p>

Orientations stratégiques

- En matière d'orientation, il conviendrait de mettre à jour / réviser les documents à destination des jeunes et des familles, car la compréhension des métiers de ce GFE paraît floue et par trop diffuse. Améliorer la lisibilité des métiers, des parcours et des formations.

- Travailler avec l'Onisep sur une stratégie de communication spécifique vers les jeunes femmes et les femmes, qui voient souvent dans les métiers de l'électricité des tâches dangereuses. Insister sur l'hétérogénéité des parcours et des métiers.

- Pour anticiper les évolutions à court terme du secteur de l'électricité automobile, développer les formations continues permettant aux salariés d'acquérir un premier niveau d'expertise sur l'électronique embarquée, les véhicules hybrides, la climatisation...

- Réfléchir à un calibrage différent de ces spécialisations en électricité et électronique embarquée en formation initiale (mentions complémentaires...)

- Rester en veille sur le développement de nouvelles formations par apprentissage, notamment en matière de cohérence de la carte des formations régionale et de possibilités de poursuites d'études dans cette voie.

- Permettre des parcours complets, dans chaque voie de formation, du niveau V au niveau III.

- Accompagner l'élévation du niveau de qualification à l'entrée en emploi et les exigences des employeurs qui recrutent de plus en plus au niveau 4 voire 3, en contenant l'offre de niveau 5 (en apprentissage comme par la voie scolaire) sur les diplômés qui fonctionnent le mieux en attractivité comme en insertion/poursuite d'études.

- Si les chantiers liés au déploiement de la fibre optique apportent des perspectives de développement d'activité d'entreprises existantes, il convient de ne pas surestimer ce potentiel et donc ne pas sur-dimensionner une éventuelle offre de formation sur ces spécialités, au vu des coûts des plateaux techniques et du potentiel relativement faible en région de en besoin de formation. Proposer cette éventuelle formation en FPC pour les actifs en emploi et les D.E. à qui il manquerait une spécialisation pour retrouver un emploi.

- De façon générale les professionnels jugent que l'offre de formation professionnelle initiale est satisfaisante en volume - l'objectif est donc une stabilisation de l'offre.

- Dans les diplômés qui le justifient, intégrer quand ce n'est pas fait des modules ou phases d'apprentissage sur des compétences transverses ou support (commercial, accueil client, comptabilité, notions juridiques...). Cela concerne plus spécialement les jeunes formés appelés, par exemple, à intervenir en installation ou en maintenance chez des particuliers ou en entreprises.

- Travailler avec le monde de la recherche et du développement, de l'innovation, sur les compétences émergentes à intégrer en matière de production d'électricité à partir de sources renouvelables (solaire, éolien, hydrolien).